

BMG SILVER BULLIONFUND

RAPPORT ANNUEL

POUR L'EXERCISE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



TABLE DES MATIÈRES

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds	2
Points saillants financiers	5
Rendement passé	7
Aperçu du portefeuille	10

États financiers annuels

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	12
Rapport de l'auditeur indépendant	13
États de la situation financière	15
États du résultat global	16
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	17
Tableaux des flux de trésorerie	17
Inventaire du portefeuille	18
Notes complémentaires aux états financiers	19

BMG Silver BullionFund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024



BMG
MANAGEMENT
SERVICES INC.

A BMG Company

Avertissement concernant les énoncés prospectifs

Certaines parties du présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, dont la rubrique « Faits nouveaux », peuvent renfermer des énoncés prospectifs, notamment des énoncés visant le BMG Silver BullionFund (le « Fonds BMG »), ses stratégies, ses risques ainsi que sa performance et sa situation prévues. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et ils dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « pourrait », « devrait », « annoncer », « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions similaires.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur, et les résultats ou événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds BMG. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, dont des facteurs économiques, politiques et boursiers généraux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, comme les taux d'intérêt et de change, la confiance des investisseurs, la volatilité des prix des métaux précieux, la demande des divers métaux précieux et d'autres facteurs ayant une incidence sur les métaux précieux, notamment les fluctuations des devises, les marchés boursiers et financiers mondiaux, l'évolution des relations gouvernementales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et facteurs sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus simplifié du Fonds BMG.

Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement. Vous ne devriez pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, vous devez savoir que le Fonds BMG n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds et que les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date du présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les points saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels du Fonds BMG. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels ou intermédiaires du Fonds BMG, vous pouvez obtenir gratuitement ces documents, de même que de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds, en composant le 1-888-474-1001, en nous écrivant à l'adresse 110 Cochrane Drive, Suite 200, Markham (Ontario) L3R 9S1, ou encore en consultant notre site Web à l'adresse www.bmg-group.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Objectif et stratégies de placement

Le BMG Silver BullionFund (le « Fonds BMG ») investit uniquement dans l'argent physique non grevé et entièrement attribué qui est détenu par la Banque Royale du Canada, après la fin de l'exercice, la responsabilité de détenir les lingots a été transférée à la Banque de Montréal. L'objectif du Fonds BMG est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots d'argent aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille une méthode sûre et pratique.

Tous les lingots physiques acquis par le Fonds BMG satisfont aux critères de la norme de bonne livraison à Londres établie par la London Bullion Market Association (« LBMA »).

Les facteurs économiques qui déterminent le prix de l'argent sont, dans la plupart des cas, à l'opposé des facteurs qui déterminent le prix de la majorité des autres actifs financiers. Les parts du Fonds BMG offrent donc aux investisseurs une couverture contre la volatilité des autres placements. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG ont pour seul but de constituer une partie de la stratégie de placement.

Une petite partie de l'actif du Fonds BMG (en général, au plus 5 %) peut être détenue en trésorerie pour permettre au Fonds BMG de régler ses charges et de faciliter le rachat de parts d'une catégorie du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'utilise pas d'instruments dérivés et n'investit pas dans des titres ou certificats de sociétés qui produisent des lingots d'argent. Le Fonds BMG n'investit pas dans des titres étrangers et ne couvre pas ses placements. Par conséquent, la valeur du Fonds BMG est uniquement déterminée par le cours au comptant du lingot d'argent. Les objectifs et les stratégies du Fonds BMG n'ont pas changé en 2024.

Risques

Les risques liés aux placements dans le Fonds BMG sont les mêmes que ceux indiqués dans le prospectus simplifié daté du 29 novembre 2024. Les fluctuations des prix de l'argent, ainsi que du dollar canadien par rapport au dollar américain, constituent le principal risque associé à un placement dans le Fonds BMG. En outre, le Fonds BMG sera exposé au risque lié aux métaux précieux, au risque lié à la stratégie de non-couverture et au risque lié à la spécialisation. Notre point de vue à l'égard de la cote de risque du Fonds BMG n'a pas changé en 2024.

Résultats d'exploitation

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

En 2024, la valeur liquidative du Fonds BMG a augmenté de 25,6 %, passant de 21,0 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 26,4 millions de dollars au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à des gains réalisés et latents liés aux lingots de 6,5 millions de dollars, moins des charges de 0,5 millions de dollars et moins des rachats nets de 0,5 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la valeur liquidative par part de catégorie A du Fonds BMG a augmenté de 21,7 % en dollars canadiens et il a augmenté de 11,5 % en dollars américains, tandis que la valeur liquidative par part de catégorie F du Fonds BMG a augmenté de 23,0 % en dollars canadiens et il a augmenté de 12,8 % en dollars américains. La moins bonne performance en dollars américains découle de la dépréciation de 8,32 % du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2024. Veuillez-vous reporter à la rubrique *Rendement passé* pour obtenir les données sur le rendement des autres catégories.

Le cours de l'argent a débuté l'année 2024 à 23,79 \$ US l'once, il a atteint un sommet de 34,72 \$ US l'once en octobre, et a clos au 31 décembre 2024 à 28,91 \$ US

Faits nouveaux

Le paysage des risques géopolitiques reste élevé en raison des changements politiques, de l'escalade des conflits mondiaux et de l'influence croissante de la coalition des BRICS, amplifiée par la persistance des sanctions. La quête des BRICS d'une monnaie adossée à l'or constitue une menace potentielle pour la domination du dollar américain comme monnaie de réserve mondiale. De plus, les tensions entre l'UE et les États-Unis, conjuguées aux acquisitions agressives d'or par les banques centrales, renforceront encore la forte performance de l'or.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

La volonté d'obtenir des minéraux essentiels grâce à des opérations minières à l'étranger va remodeler les alliances et les rivalités géopolitiques, augmentant la demande de métaux précieux, notamment d'or. Parallèlement, la stratégie des droits de douane

transforme le paysage politique, déclenchant des mesures de rétorsion qui impacteront les relations économiques avec des partenaires commerciaux clés comme le Canada, l'UE et la Chine.

L'année 2024 a préparé le terrain de profonds bouleversements géopolitiques et à des transformations de la politique monétaire, avec une flambée du prix de l'or à près de 3 000 dollars l'once. Le changement de paradigme financier mondial est en cours, porté par la montée en puissance des BRICS, la décision du Japon de mettre fin aux taux d'intérêt négatifs, la baisse anticipée des taux américains en septembre et la victoire de Donald Trump en novembre, accompagnée d'une victoire écrasante des républicains au Congrès et au Sénat. Ces évolutions bouleversent le paysage économique et politique.

Les ventes de fonds communs de placement ont connu des changements notables par rapport à la même période l'an dernier. Selon l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), les ventes nettes de fonds communs de placement ont atteint 15,2 milliards de dollars, marquant la première année de ventes nettes positives depuis 2021. Les ventes nettes de FNB ont atteint un record de 75 milliards de dollars, surpassant le total combiné des deux années précédentes. L'actif des fonds communs de placement alternatifs s'élevait à 28,4 milliards de dollars, tandis que l'actif des FNB alternatifs s'élevait à 19,3 milliards de dollars, représentant respectivement 1,3 % de l'actif total des fonds communs de placement et 3,7 % de l'actif total des FNB. La croissance soutenue des ventes de fonds communs de placement alternatifs souligne l'intérêt continu des investisseurs pour la diversification des portefeuilles, signalant un sentiment positif envers l'or et l'argent comme composantes essentielles d'une véritable diversification.

Face aux craintes croissantes de récession et aux réactions des marchés aux fluctuations politiques, les investisseurs se tournent de plus en plus vers les valeurs refuges pour une véritable diversification. Parallèlement, le prix de l'or a bondi de 27 % en 2024, frôlant les 3 000 dollars l'once troy.

Malgré le sentiment positif actuel autour de l'or, nous anticipons quelques rachats, les investisseurs étant en quête de liquidités face à la hausse des prix de l'alimentation, de l'énergie et du coût de la vie. L'économie américaine est en pleine transformation, portée par divers facteurs sous-jacents, notamment la résolution de la crise à la frontière sud, l'influence du DOGE et un discours sociétal profondément divisé. Ces facteurs contribuent à un changement de l'ordre mondial, centré sur la politique de l'Amérique d'abord, aggravé par des tensions géopolitiques persistantes et les efforts des États-Unis pour résoudre les conflits internationaux dans un contexte d'endettement record. Cette dynamique devrait soutenir la poursuite de la croissance du cours de l'or. Alors que l'or continue d'atteindre de nouveaux sommets, consolidant sa position de valeur refuge, l'argent attend toujours une croissance significative et le platine reste relativement stagnant.

Au Canada, le cours de l'or a débuté l'année 2024 à 2 719,48 \$ et a clôturé à 3 752,43 \$. Aux États-Unis, le cours de l'or a débuté l'année 2024 à 2 062,40 \$ et a clôturé à 2 609,10 \$.

Au Canada, le cours de l'argent a débuté l'année 2024 à 31,37 \$ et a clôturé à 41,57 \$. Aux États-Unis, le cours de l'argent a débuté l'année 2024 à 23,79 \$ et a clôturé à 28,91 \$ US.

Au Canada, le cours du platine a débuté l'année 2024 à 1 326,51 \$ et a clôturé à 1 314,52 \$. Aux États-Unis, le cours du platine a débuté l'année 2024 à 1 006 \$ US et a clôturé à 914 \$ US, connaissant une certaine volatilité pendant cette période.

L'importance d'équilibrer stratégiquement les classes d'actifs présentant des corrélations variables afin d'optimiser les rendements des portefeuilles et de minimiser les risques est évidente. L'intégration de lingots d'or à un portefeuille traditionnel a non seulement amélioré le taux de croissance annuel composé, mais a également apporté une stabilité supplémentaire. Les métaux précieux, en particulier l'or, ont régulièrement généré de solides rendements historiques et relatifs. Si l'argent et le platine ont été à la traîne par rapport à la performance récente de l'or, ils devraient s'accélérer à mesure que le marché haussier de l'or se prolongera jusqu'en 2026. Les métaux précieux se sont avérés être la classe d'actifs la plus performante en temps de crise, et l'or devrait continuer à surperformer les autres classes d'actifs dans les années à venir, ce qui en fait une option d'investissement essentielle.

Le Fonds BMG ne détiennent que des métaux précieux physiques ; chaque unité dispose d'un équivalent en lingots physiques stockés dans les coffres de la LBMA sur une base d'allocation assurée.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

Les perspectives pour l'argent en 2025 sont optimistes, de nombreuses prévisions suggérant un potentiel de croissance substantiel des prix. La hausse de la demande industrielle, conjuguée à d'éventuelles contraintes d'approvisionnement, crée un environnement favorable à la hausse des prix de l'argent. Les inquiétudes suscitées par la stratégie tarifaire du président Donald Trump et les éventuelles mesures de rétorsion ont accru les craintes de pénuries et de difficultés d'approvisionnement. La demande accrue d'argent dans des secteurs clés tels que l'électronique, les équipements médicaux et l'automobile devrait soutenir la demande. Si les prix de l'argent peuvent fluctuer en fonction de l'évolution de la conjoncture économique mondiale, les déséquilibres entre l'offre et la demande et des facteurs industriels plus larges devraient maintenir une dynamique haussière.

Transactions entre parties liées

Gestionnaire et fiduciaire

BMG Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le fiduciaire, l'agent comptable des registres et l'agent des transferts du Fonds BMG. Le gestionnaire fournit ou prend des dispositions pour obtenir tous les services de gestion et d'administration nécessaires aux activités quotidiennes, notamment des services de comptabilité et de tenue de dossiers ainsi que d'autres services administratifs pour le Fonds et les porteurs de parts. Au 31 décembre 2024, le gestionnaire ne détenait aucune part du Fonds BMG.

En contrepartie de services de gestion et d'administration, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative des diverses catégories de parts du Fonds BMG, qui est calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 239 239 \$.

Placeur

BMG Management Services Inc. agit également à titre de distributeur des parts du Fonds BMG sur le marché non réglementé, conformément aux dispenses du prospectus.

Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire a créé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») chargé d'analyser de façon impartiale les problèmes de conflits d'intérêts. Le CEI examine les cas de conflits d'intérêts potentiels qui sont portés à son attention par le gestionnaire et formule des recommandations pour déterminer si une ligne de conduite est juste et raisonnable pour le Fonds BMG. Le CEI rédige un rapport annuel de ses activités à l'intention des parties intéressées. Un exemplaire du rapport du CEI pour 2024 est disponible à l'adresse www.bmg-group.com.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales données financières sur les parts de chaque catégorie du Fonds BMG, et ils sont destinés à vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds BMG pour l'exercice clos le 31 décembre ou pour la période à compter de laquelle la catégorie concernée a commencé à être offerte. L'information présentée est tirée des états financiers du Fonds BMG.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE A DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	9,31 \$	9,92 \$	9,31 \$	11,09 \$	8,05 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	–	–	–	–	0,01
Total des charges (sauf les distributions)	(0,40)	(0,29)	(0,34)	(0,26)	(0,30)
Gains réalisés (pertes réalisées) au cours de l'exercice	0,26	0,12	0,04	0,15	0,20
Gains latents (pertes latentes) au cours de l'exercice	2,69	(0,37)	0,99	(1,67)	3,15
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,55	(0,54)	0,69	(1,78)	3,06
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles³	–	–	–	–	–
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	11,83 \$	9,31 \$	9,92 \$	9,31 \$	11,09 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	7 454 \$	6 360 \$	6 386 \$	5 795 \$	6 047 \$
Nombre de parts en circulation ¹	629 896	682 948	643 893	622 357	545 484
Ratio des frais de gestion (%) ²	3,58	3,10	3,87	3,25	3,25
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	3,58	3,10	3,93	3,34	3,59
Ratio des frais d'opération (%) ³	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	3,84	6,65	3,70	7,41	9,67
Valeur liquidative par part	11,83 \$	9,31 \$	9,92 \$	9,31 \$	11,09 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE D DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	12,51 \$	13,17 \$	12,25 \$	14,48 \$	10,43 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	0,01	–	–	–	0,01
Total des charges (sauf les distributions)	(0,39)	(0,26)	(0,34)	(0,26)	(0,32)
Gains réalisés (pertes réalisées) au cours de l'exercice	0,35	0,15	0,05	0,20	0,31
Gains latents (pertes latentes) au cours de l'exercice	3,51	(0,54)	1,13	(2,17)	4,19
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	3,48	(0,65)	0,84	(2,23)	4,19
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles³	–	–	–	–	–
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	16,06 \$	12,51 \$	13,17 \$	12,25 \$	14,48 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	4 128 \$	3 598 \$	4 062 \$	3 435 \$	3 282 \$
Nombre de parts en circulation ¹	257 125	287 696	308 414	280 364	226 716
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,54	2,07	2,96	2,49	2,50
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,54	2,07	3,01	2,56	2,79
Ratio des frais d'opération (%) ³	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	3,84	6,65	3,70	7,41	9,67
Valeur liquidative par part	16,06 \$	12,51 \$	13,17 \$	12,25 \$	14,48 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE F DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	10,05 \$	10,62 \$	9,86 \$	11,61 \$	8,34 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	–	–	–	–	0,01
Total des charges (sauf les distributions)	(0,31)	(0,21)	(0,26)	(0,05)	(0,21)
Gains réalisés (pertes réalisées) au cours de l'exercice	0,29	0,13	0,04	0,14	0,22
Gains latents (pertes latentes) au cours de l'exercice	2,50	(0,41)	1,19	(1,84)	3,12
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,48	(0,49)	0,97	(1,75)	3,14
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles³	–	–	–	–	–
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	12,91 \$	10,05 \$	10,62 \$	9,86 \$	11,61 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	2 072\$	1 265\$	946 \$	796 \$	638 \$
Nombre de parts en circulation ¹	160 524	125 866	89 117	80 670	54 940
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,51	2,04	2,82	2,14	2,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,51	2,04	2,87	2,25	2,50
Ratio des frais d'opération (%) ³	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	3,84	6,65	3,70	7,41	9,67
Valeur liquidative par part	12,91 \$	10,05 \$	10,62 \$	9,86 \$	11,61 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

Notes explicatives sur les points saillants financiers

Actif net du Fonds par part de chaque catégorie

1) L'information présentée est tirée des états financiers du Fonds BMG. Dans la période au cours de laquelle un Fonds BMG ou une catégorie est créé, les données financières sont fournies pour la période allant de la date à partir de laquelle les parts d'une catégorie particulière ont commencé à être offertes jusqu'à la clôture de la période. La valeur liquidative par catégorie présentée dans les états financiers est identique à la valeur liquidative par catégorie calculée aux fins de l'établissement des prix.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau n'est pas destiné à servir de rapprochement des valeurs liquidatives par part à l'ouverture et à la clôture.

3) Le Fonds BMG n'a versé aucune distribution.

Ratios et données supplémentaires

1) Ces informations sont fournies selon les données obtenues à la clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi en fonction des charges totales pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative au cours de la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure les placements en lingots d'argent du Fonds BMG sont activement négociés. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds BMG achète et vend la totalité de ses lingots d'argent une fois au cours de la période considérée. Le Fonds BMG n'a aucuns frais d'opération à payer. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas forcément de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds BMG.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Frais de gestion

Les frais de gestion sont payés par chaque catégorie du Fonds BMG au gestionnaire et sont calculés selon le pourcentage annuel applicable de la valeur liquidative de chaque catégorie. Une partie des frais de gestion versés par le Fonds BMG sert à payer les commissions de suivi versées aux courtiers. Les commissions de suivi correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des parts de la catégorie en question du Fonds BMG détenues par les clients des courtiers. Aucune commission de suivi n'est versée relativement aux parts de la catégorie F du Fonds BMG. Le tableau ci-dessous présente les frais de gestion annuels du Fonds BMG pour les parts des catégories A, D et F du Fonds BMG et la répartition de ces frais entre les commissions de suivi et les frais d'administration de portefeuille.

	Catégorie A	Catégorie D	Catégorie F
Frais de gestion	2,25 %	1,25 %	1,25 %
Frais d'administration de portefeuille	55,6 %	100 %	100 %
Commissions de suivi (<i>taux maximal exprimé en pourcentage des frais de gestion</i>)	44,4 %	0 %	0 %

À même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds BMG, le gestionnaire a versé des commissions de suivi de 71 180 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Charges d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le gestionnaire n'a absorbé aucune des charges d'exploitation du Fonds BMG. Le gestionnaire peut, à son gré, réduire les charges d'exploitation et revenir sur cette décision à tout moment.

RENDEMENT PASSÉ

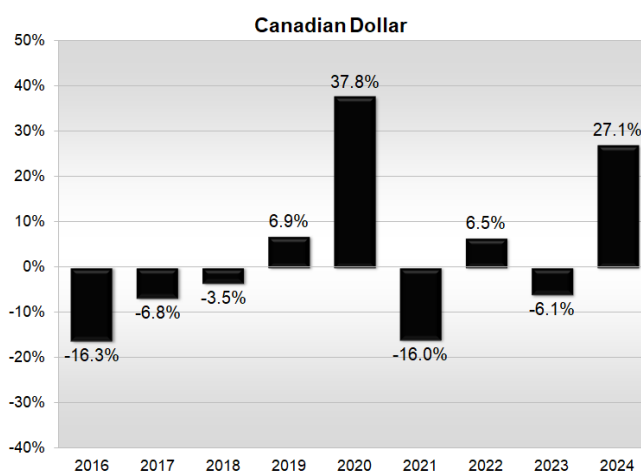
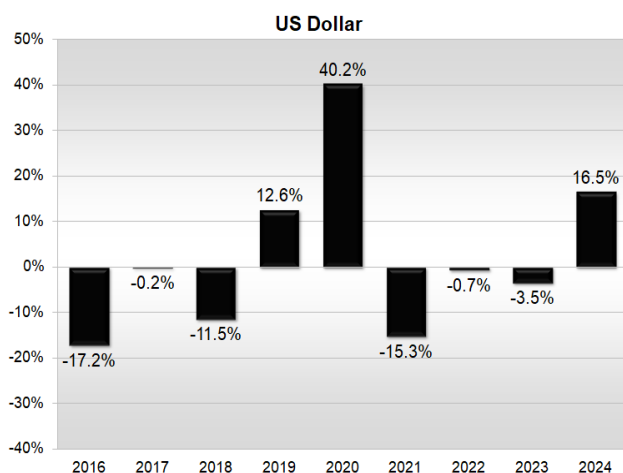
L'information présentée ci-dessous ne tient pas compte des frais d'acquisition ou de rachat qui auraient pu réduire les rendements.

Le rendement passé n'est pas nécessairement garant du rendement futur du Fonds BMG.

Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-dessous montrent le rendement des parts de chaque catégorie du Fonds BMG en dollars canadiens et en dollars américains, le cas échéant, pour chacun des exercices présentés. Ils présentent l'évolution du rendement du Fonds BMG d'un exercice sur l'autre. Les graphiques montrent l'augmentation ou la diminution en pourcentage d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice jusqu'au dernier jour de cet exercice.

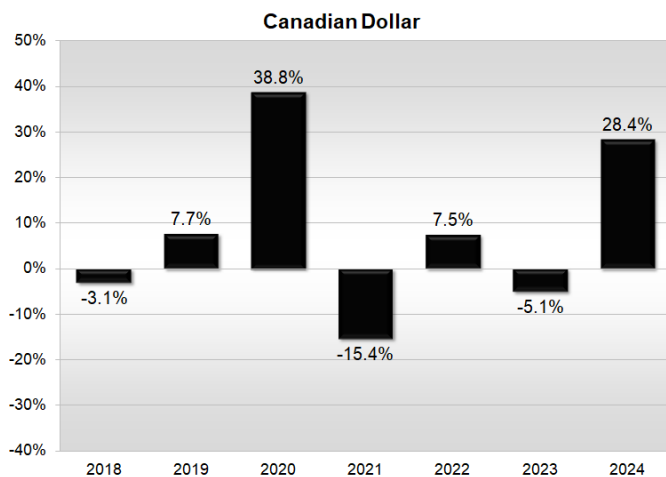
Catégorie A



RENDEMENT PASSÉ (suite)

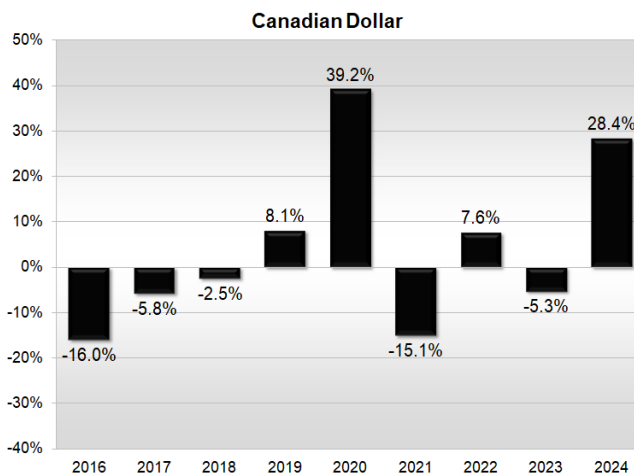
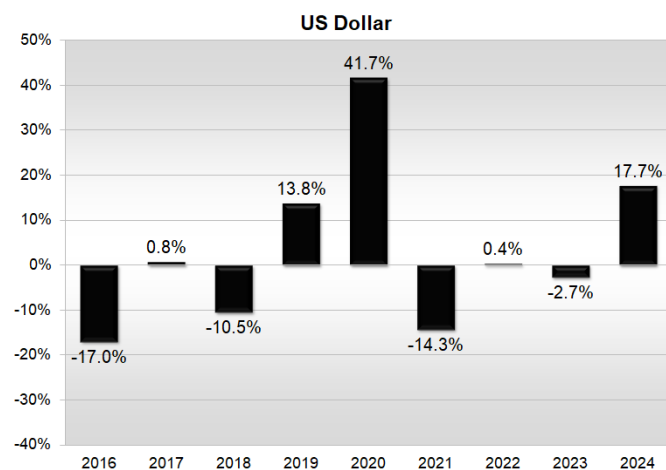
En ce qui concerne la catégorie A, le rendement indiqué pour 2016 couvre la période écoulée depuis la création le 26 septembre 2016.

Catégorie D



En ce qui concerne la catégorie D, le rendement indiqué pour 2018 couvre la période écoulée depuis la création le 18 janvier 2018.

Catégorie F



En ce qui concerne la catégorie F, le rendement indiqué pour 2016 couvre la période écoulée depuis la création le 26 septembre 2016.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-après présente les rendements totaux annuels composés des parts de chaque catégorie du Fonds BMG en dollars canadiens et en dollars américains depuis la création, ou sur des périodes de dix ans, de cinq ans, de trois ans ou d'un an closes le 31 décembre 2024, selon le cas. Les rendements annuels en dollars canadiens sont comparés au taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») du Canada, tel qu'il est calculé par Statistique Canada, de même qu'aux bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada. Les rendements annuels exprimés en dollars américains sont comparés au taux d'inflation mesuré par l'IPC des États-Unis, tel qu'il est calculé par le US Department of Labor (ministère du travail américain), de même qu'aux bons du Trésor à trois mois des États-Unis.

RENDEMENT PASSÉ (suite)

Catégorie A

	Depuis sa création (septembre 2016)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars canadiens	2,06%	8,02%	8,32%	27,07%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,71%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,96%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars américains	1,02%	5,80%	3,73%	16,51%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,73%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	2,23%	2,85%	4,70%	4,20%

Catégorie D

	Depuis sa création (janvier 2018)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars canadiens	7,04%	9,01%	9,43%	28,40%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	3,10%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	2,30%	2,41%	3,16%	3,14%

Catégorie F

	Depuis sa création (septembre 2016)	5 ans	3 ans	1 an
Parts de la catégorie F du Fonds BMG, en dollars canadiens	3,13%	9,13%	9,38%	28,42%
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,71%	3,48%	4,10%	2,30%
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	1,96%	2,41%	3,16%	3,14%
Parts de la catégorie F du Fonds BMG, en dollars américains	2,13%	6,90%	4,75%	17,74%
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,73%	3,40%	3,70%	3,00%
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	2,23%	2,85%	4,70%	4,20%

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'argent	610 048,239	18 967,655	629 015,894	16 433 611	26 149 077	99,0
Placements, montant net				16 433 611	26 149 077	99,0
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					273 989	1,0
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					26 423 066	100,0

Au 31 décembre 2023

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'argent	650 635,319	11 951,035	662 586,354	16 948 591	20 785 001	98,8
Placements, montant net				16 948 591	20 785 001	98,8
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					247 353	1,2
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					21 032 354	100,0

Compte tenu des opérations en cours dans le portefeuille, l'aperçu du portefeuille pourrait avoir changé au moment où vous achetez des parts du Fonds BMG. Une mise à jour est publiée chaque trimestre. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec un membre de notre équipe du Service à la clientèle au 1-888-474-1001, ou consultez notre site Web à l'adresse www.bmg-group.com.

BMG Silver BullionFund

États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023



BMG
MANAGEMENT
SERVICES INC.
A BMG Company

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de BMG Silver BullionFund (le « Fonds BMG ») ont été préparés par BMG Management Services Inc., en sa qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds BMG, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BMG Management Services Inc. Le conseil d'administration est responsable de l'information et des déclarations présentées dans les états financiers et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Le gestionnaire établit des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et le jugement du gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds BMG sont décrites à la note 2 des états financiers.

Il incombe au comité d'audit du conseil d'administration d'examiner les états financiers et le rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et de recommander au conseil d'administration du gestionnaire de les approuver, en plus de rencontrer la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions d'audit et de présentation de l'information financière.

RSM Canada LLP est l'auditeur externe du Fonds BMG; il a été nommé par le fiduciaire du Fonds BMG. L'auditeur du Fonds BMG a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Le rapport de l'auditeur figure dans les présentes.



Yvonne Blaszczyk
Président et chef de la direction
Administrateur



Helen Gillard
Administrateur



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de BMG Silver BullionFund

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de BMG Silver BullionFund (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
ASSURANCE | TAX | CONSULTING

RSM Canada LLP is a limited liability partnership that provides public accounting services and is the Canadian member firm of RSM International, a global network of independent assurance, tax and consulting firms. Visit rsmcanada.com/aboutus for more information regarding RSM Canada LLP and RSM International.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RSM Canada LLP

Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés
Le 31 mars 2025
Toronto (Ontario)

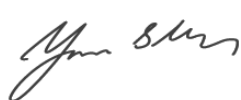
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre

	2024	2023
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	311 885	216 634
Placements en lingots d'argent (Coût moyen : 16 433 611 \$; décembre 2023 : 16 948 591 \$)	26 149 077	20 785 001
Souscriptions à recevoir	3 000	1 000
Charges payées d'avances	-	45 919
Montants à recevoir du gestionnaire (note 4)	35 717	35 619
Total des actifs	26 499 679	21 804 173
PASSIFS		
Passifs courants		
Frais de gestion à payer	24 528	18 444
Rachats à payer	5 464	18 909
Créditeurs et charges à payer	46 621	14 466
Total des passifs, exclusion faite de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	76 613	51 819
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 423 066	21 032 354
Actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Catégorie A	7 453 737	6 359 669
Catégorie D	4 128 365	3 597 640
Catégorie F	2 072 051	1 265 178
Catégorie I	12 768 913	9 809 867
	26 423 066	21 032 354

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration de BMG Management Services Inc.,
fiduciaire et gestionnaire de BMG Silver BullionFund



Yvonne Blaszczyk
Administrateur



Helen Gillard
Administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (PERTE)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
REVENUS (PERTES) DE PLACEMENTS		
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'argent	5 879 056	(915 248)
Gains nets réalisés sur les placements en lingots d'argent	578 224	264 267
Gains nets (pertes nettes) de change	2 930	(608)
Autres revenus	9 948	8 501
Total des pertes de placements(perte)	6 470 158	(643 088)
CHARGES		
Frais de gestion (note 4)	239 239	215 578
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	112 902	72 800
Frais d'entreposage des lingots	54 209	265
Taxe sur les services	47 435	31 117
Honoraires d'audit	26 362	12 740
Droits de dépôt	48 056	27 664
Charges du comité d'examen indépendant	6 273	728
Frais juridiques	14 720	14 560
Autres frais d'administration	7 360	7 283
Total des charges	556 556	382 735
Charges prises en charge par le gestionnaire (note 4)	-	-
Total des charges après la prise en charge	382 735	382 735
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 913 602	(1 025 823)
Augmentation (diminution) de l'actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Catégorie A	1 683 731	(385 065)
Catégorie D	919 989	(194 954)
Catégorie F	350 836	(56 905)
Catégorie I	2 959 046	(388 899)
	5 913 602	(1 025 823)

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	21 032 354	21 593 347
Émission de parts rachetables	1 863 413	2 302 888
Rachat de parts rachetables	(2 386 303)	(1 838 058)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 913 602	(1 025 823)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice	26 423 066	21 032 354

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 913 602	(1 025 823)
Ajustements visant à rapprocher l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant de l'exploitation aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Achat de placements en lingots d'argent	(943 791)	(1 444 000)
Produit de la vente de placements en lingots d'argent	2 036 995	1 440 359
Gains nets réalisés sur les placements en lingots d'argent	(578 224)	(264 267)
Variation des (gains nets latents) pertes nettes latentes sur les placements en lingots d'argent	(5 879 056)	915 248
Variations nettes des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation :		
Charges payées d'avances	45 919	(45 919)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir du gestionnaire	(98)	98
Augmentation des frais de gestion à payer	6 084	266
Augmentation (diminution) des créiteurs et charges à payer	32 155	(54 502)
Sorties nettes liées aux activités d'exploitation	633 586	(478 540)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 679 269	2 229 057
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(2 217 604)	(1 742 318)
Entrées nettes liées aux activités de financement	(538 335)	486 739
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie durant l'exercice	95 251	8 199
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	216 634	208 435
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	311 885	216 634

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'argent	610 048,239	18 967,655	629 015,894	16 433 611	26 149 077	99,0
Placements, montant net				16 433 611	26 149 077	99,0
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					273 989	1,0
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					26 423 066	100,0

Au 31 décembre 2023

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'argent	650 635,319	11 951,035	662 586,354	16 948 591	20 785 001	98,8
Placements, montant net				16 948 591	20 785 001	98,8
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					247 353	1,2
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					21 032 354	100,0

Les placements en lingots d'argent du Fonds BMG sont détenus séparément en vertu d'une entente de garde conclue auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) et sont attribués à leur propriétaire.

Chaque lingot d'argent attribué est enregistré selon l'affinerie, le poids exact en onces et le numéro d'identification.

Les placements en lingots d'argent du Fonds BMG sont libres et dégagés de tout privilège et réclamation que la grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) pourrait avoir, sauf si cette réclamation découle de frais non réglés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Constitution du Fonds

Le BMG Silver BullionFund (le « Fonds BMG ») a été établi en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie-cadre et un règlement, tous deux datés du 21 septembre 2016, dans leur version modifiée. Le Fonds BMG a commencé ses activités le 26 septembre 2016. L'adresse du siège social du Fonds BMG est la suivante : 110 Cochrane Drive, Suite 200, Markham (Ontario) L3R 9S1. BMG Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds BMG. Le Fonds BMG offre quatre catégories de parts.

Les dates auxquelles les catégories ont commencé à être offertes sont les suivantes :

Catégorie A	26 septembre 2016	Catégorie F	26 septembre 2016
Catégorie D	16 janvier 2018	Catégorie I	27 février 2019

Toutes les catégories partagent les mêmes attributs en ce qui a trait à l'évaluation, mais sont soumises à une tarification différente pour ce qui est des frais de gestion.

Le Fonds BMG investit seulement dans des lingots d'argent. Son objectif est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots d'argent aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille un choix sûr, pratique et peu coûteux. La stratégie de placement fixe du Fonds BMG évite le recours à un gestionnaire de portefeuille.

Le conseil d'administration du questionnaire a autorisé la publication des états financiers le 31 mars 2025.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Déclaration des méthodes comptables – Modification à IAS 1

En vigueur en 1 janvier 2024, le Fonds BMG a adopté la modification à IAS 1 au sujet de déclaration des principales méthodes comptables. Cette modification n'a pas eu un impact financier matériel sur ces états financiers.

Mode de préparation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, qui a été modifiée par la réévaluation des placements en lingots d'argent à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds BMG.

Il n'y a pas des autres normes, modifications des normes ou des interprétations qui sont efficaces pour périodes annuelles commençant le 1 janvier 2024 qui ont un impact financier matériel sur les états financiers du Fonds BMG.

Les principales méthodes comptables appliqués sur la préparation de ces états financiers exposés ci-dessous. Ces méthodes ont été systématiquement appliqués à toutes les années présentées, sauf indication contraire.

Instruments financiers

a) Classement

Le Fonds BMG classe ses placements en lingots d'argent en fonction à la fois du modèle d'affaires du Fonds relativement à la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le rendement des placements en lingots d'argent est évalué selon la méthode de la juste valeur. Le Fonds BMG met surtout l'accent sur l'information sur la juste valeur et utilise celle-ci pour évaluer le rendement des actifs et pour prendre des décisions. Par conséquent, le Fonds BMG classe ses placements en lingots d'argent à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'obligation du Fonds BMG relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au prix de rachat, qui se rapproche de la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

b) Comptabilisation et décomptabilisation

Les achats et les ventes de placements en lingots d'argent sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds BMG s'engage à acheter ou à vendre les placements. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont comptabilisés directement dans les états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers classés au coût amorti sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont transférés au Fonds BMG à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie provenant des placements ont expiré ou que le Fonds BMG a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les passifs financiers, mis à part ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission. Les passifs financiers découlant des parts rachetables émises par le Fonds BMG sont présentés au montant du rachat qui représente le droit des investisseurs à un intérêt résiduel dans l'actif net du Fonds BMG.

Les gains et les pertes réalisés sur les placements en lingots d'argent sont comptabilisés à titre de « Pertes nettes réalisées sur les placements en lingots d'argent » dans les états du résultat global. Le coût des placements en lingots d'argent est déterminé selon la méthode du coût moyen.

c) Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, le Fonds BMG évalue à la juste valeur tous les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de cette juste valeur étant comptabilisées à titre de « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'argent » dans les états du résultat global. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, le cas échéant, est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation ou obtenue d'un courtier ou d'une contrepartie digne de confiance.

d) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds BMG a accès à cette date.

La valeur du lingot d'argent est fondée sur le prix au comptant disponible. L'écart entre le prix au comptant du lingot d'argent et le coût moyen des placements en lingots d'argent détenus dans les états de la situation financière est présenté au poste « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'argent ».

La juste valeur des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation correspondante.

e) Classement des évaluations à la juste valeur

L'IFRS 13 exige que le Fonds BMG classe les évaluations de juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui tient compte de l'importance des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

Niveau 1	Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels le Fonds BMG a accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des placements en lingots d'argent est classée au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Comptabilisation des produits et des charges

Le Fonds BMG comptabilise quotidiennement le revenu de placements et les charges selon la comptabilité d'exercice. Les charges, comme les frais de gestion, associées spécifiquement à une catégorie de parts du Fonds BMG sont imputées directement à cette catégorie de parts. Les produits, les charges ainsi que les gains réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sont affectés à chacune des catégories du Fonds BMG, et ce, en fonction de sa quote-part de l'actif net total du Fonds BMG.

Conversion de devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds BMG sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change sont présentés dans les états du résultat global.

Calcul de la valeur liquidative par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds BMG est calculée en dollars canadiens à 16h00 (heure de l'Est) chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto.

La valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG qui est utilisée pour les souscriptions et les rachats correspond au montant au titre de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables qui figure dans les états financiers.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque catégorie de parts du Fonds BMG en fonction de la quote-part de cette catégorie dans l'actif du Fonds BMG, déduction faite de la quote-part de cette catégorie dans le passif commun du Fonds BMG et de tous les passifs liés uniquement à cette catégorie particulière. La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts de cette catégorie en circulation à la date d'évaluation applicable.

Impôts sur le résultat

Le Fonds BMG répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du résultat net du Fonds BMG aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts pour que le Fonds BMG n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds BMG ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds BMG ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur les pertes fiscales inutilisées.

Augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toute augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables représente la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie du Fonds BMG en circulation au cours de la période (se reporter à la note 3).

Estimations et jugements critiques

Lors de l'application des méthodes comptables du Fonds BMG, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement d'une autre source. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées si la révision influe sur cette période, ou dans cette période et au cours de périodes futures si la révision influe à la fois sur la période en cours et des périodes futures.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le gestionnaire considère que la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds BMG exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, selon le conseil, reflète le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds BMG évalue son rendement et celle qui sert à l'émission ou au rachat des parts rachetables.

Nouvelles normes, interprétations et modifications ayant prise d'effet après le 31 décembre 2024

Les nouvelles normes et interprétations entrant en vigueur après le 31 décembre 2024 ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds BMG.

3. Parts rachetables

Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG représente une participation dans l'actif de cette catégorie du Fonds BMG. En règle générale, chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère les mêmes droits et privilèges. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère à son porteur un droit de vote lors des assemblées des porteurs de parts du Fonds BMG. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère également à son porteur le droit de participer à toute distribution venant du Fonds BMG, sous réserve de toute distribution des frais de gestion. Les fractions de part d'une catégorie du Fonds BMG confèrent à leur porteur, de façon proportionnelle, les mêmes droits que ceux qui se rattachent aux parts de cette catégorie du Fonds BMG, sauf le droit de vote. Toutes les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont entièrement payées lorsqu'elles sont émises et, en règle générale, elles ne sont pas transférables. Les parts de chaque catégorie du Fonds BMG peuvent être rachetées au gré de leur porteur. Le nombre de parts que le Fonds BMG peut émettre est illimité. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de cette catégorie du Fonds BMG. Il n'existe aucun écart entre la valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG et l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie du Fonds BMG.

Opérations sur les capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre :

	Catégorie A		Catégorie D	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	682 948	643 893	287 696	308 414
Parts émises	62 145	153 831	37 775	27 675
Parts rachetées	(115 197)	(114 776)	(68 346)	(48 393)
Solde à la clôture de l'exercice	629 896	682 948	257 125	287 696
Nombre moyen de parts en circulation	660 067	717 256	264 632	299 226
	Catégorie F		Catégorie I	
	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	125 866	89 117	701 576	701 576
Parts émises	43 641	47 277	-	-
Parts rachetées	(8 983)	(10 528)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	160 524	125 866	701 576	701 576
Nombre moyen de parts en circulation	141 278	115 478	701 576	701 576

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Total de l'actif net par catégorie et par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Souscriptions	Rachats	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Diminution de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	6 359 669	711 962	(1 301 625)	1 683 731	7 453 737	11,83	2,55
Catégorie D	3 597 640	590 432	(979 696)	919 989	4 128 365	16,06	3,48
Catégorie F	1 265 178	561 019	(104 982)	350 836	2 072 051	12,91	2,48
Catégorie I	9 809 867	-	-	2 959 046	12 768 913	18,20	4,22
Total	21 032 354	1 863 413	(2 386 303)	5 913 602	26 423 066	s. o.	s. o.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Souscriptions	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	6 386 111	1 462 391	(1 103 768)	(385 065)	6 359 669	9,31	(0,54)
Catégorie D	4 062 308	357 357	(627 071)	(194 954)	3 597 640	12,51	(0,65)
Catégorie F	946 162	483 140	(107 219)	(56 905)	1 265 178	10,05	(0,49)
Catégorie I	10 198 766	-	-	(388 899)	9 809 867	13,98	(0,55)
Total	21 593 347	2 302 888	(1 838 058)	(1 025 823)	21 032 354	s. o.	s. o.

4. Transactions entre parties liées

Frais de gestion

La responsabilité des activités quotidiennes du Fonds BMG incombe au gestionnaire. Il fournit ou prend les dispositions nécessaires pour assurer la prestation de tous les services administratifs requis et il organise le placement des parts du Fonds BMG. Pour ces services, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion annuels établis selon les taux indiqués ci-dessous. Ces frais sont payables mensuellement à terme échu, et leur montant est déterminé en fonction de l'actif net quotidien moyen du Fonds BMG.

Catégorie A	2,25 %
Catégorie D	1,25 %
Catégorie F	1,25 %
Catégorie I	0,00 %

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 239 239 \$ (215 012 \$ en 2023).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le gestionnaire a absorbé des charges d'exploitation du Fonds BMG de nil\$ (nil \$ en 2023). Le solde dû à la fin de l'exercice est de 35 717 \$ (35 619 \$ au 31 décembre 2023) et n'est pas garanti, sans conditions de remboursement. Le gestionnaire peut, à son gré, réduire les charges et revenir sur cette décision à tout moment.

Parts détenues par une partie liée

Le gestionnaire ne détenait aucune part du Fonds BMG aux 31 décembre 2024 et 2023.

5. Commission de vente

Une commission de vente peut être facturée par un courtier ou un représentant inscrit lorsqu'un investisseur achète des parts des catégories A ou B du Fonds BMG. Pour les parts des catégories A et B, le pourcentage maximal de la commission de vente est de 5,00 % du montant net investi. La commission de vente n'est négociable que pour les parts des catégories A et B. À l'heure actuelle, aucune commission de vente n'est facturée pour la catégorie F du Fonds BMG. Un courtier à escompte peut exiger des frais au moment où un investisseur achète des parts de catégorie D.

Pour l'exercice 2024, le gestionnaire a versé aux courtiers des commissions de suivi de 71 180 \$ (65 797 \$ en 2023).

6. Reports de pertes fiscales

Au 31 décembre, 2024, le Fonds BMG ne disposait d'aucune perte en capital et 326 390 \$ autre qu'en capital pouvant servir à réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs.

Aux fins de l'impôt, le Fonds BMG traite généralement les gains réalisés à la disposition de lingots comme des gains en capital, et non comme un revenu, car il compte être un détenteur passif à long terme de lingots et il cède généralement ses placements en lingots uniquement dans le but de satisfaire aux demandes de rachat ou de financer le paiement de charges qu'il a engagées. L'Agence du revenu du Canada est toutefois d'avis que les gains ou les pertes de fiducies de fonds commun de placement découlant d'opérations sur des marchandises devraient généralement être traités aux fins de l'impôt comme un revenu ordinaire, plutôt que comme un gain en capital, bien que le traitement de chaque cas particulier demeure une question de fait à déterminer compte tenu de l'ensemble des circonstances. L'Agence du revenu du Canada pourrait adopter une telle position à l'égard des opérations du Fonds BMG visant des lingots.

7. Gestion du risque financier

Les instruments financiers du Fonds BMG sont essentiellement constitués de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des montants à recevoir du gestionnaire, des placements en lingots d'argent, des frais de gestion à payer, des rachats à payer et des crédettes et charges à payer. La trésorerie et les placements en lingots d'argent du Fonds BMG sont exposés à divers risques, y compris les risques de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Ces risques et les pratiques de gestion de risques utilisées par le Fonds BMG sont décrits ci-dessous.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des placements en lingots d'argent ou les flux de trésorerie futurs liés à ces placements fluctuent en raison des variations des cours ou du calendrier des opérations. Le prix de l'argent varie en fonction de divers facteurs, dont la demande, l'offre, les événements internationaux et la conjoncture économique. Le Fonds BMG utilise une stratégie de placement d'achat à long terme selon laquelle les achats ne visent qu'un type de placement. Comme le Fonds BMG ne loue pas de lingots d'argent, les seuls flux de trésorerie futurs proviennent des ventes de lingots d'argent. Les ventes de lingots sont nécessaires pour payer les rachats des parts lorsque les réserves en liquidités sont insuffisantes.

Au 31 décembre 2024, l'incidence sur l'actif net du Fonds BMG d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du prix des lingots d'argent, dans la mesure où toutes les autres variables sont demeurées constantes, serait une augmentation ou une diminution de 1 307 454 \$ (1 039 250 \$ en 2023).

Le résultat réel variera en fonction de la quantité d'argent détenue et d'autres facteurs, et la différence pourrait être importante.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds BMG n'avait pas de placements dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds BMG limite son exposition aux pertes sur créance en plaçant sa trésorerie auprès d'émetteurs dont la qualité de crédit est élevée. Les ventes de lingots d'argent, s'il y a lieu, sont effectuées auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) reconnue dans le domaine du courtage de métaux précieux. Le Fonds BMG peut être exposé à un risque de crédit à l'égard de cette grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) du fait d'opérations non réglées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds soit incapable de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour s'acquitter intégralement de ses obligations lorsque celles-ci deviennent exigibles ou qu'il ne puisse le faire qu'à des conditions sensiblement désavantageuses. Le Fonds BMG est exposé aux rachats de parts quotidiens en espèces de parts rachetables. Son objectif est de détenir un montant suffisant de trésorerie pour maintenir sa liquidité. De plus, les lingots d'argent sont facilement réalisables et liquides. Par conséquent, le risque de liquidité du Fonds BMG est minime. Tous les passifs sont exigibles à moins d'un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour des périodes plus longues. Les tableaux qui suivent fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds BMG en les regroupant selon la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les sommes indiquées dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2023

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	– \$	24 528 \$	24 528 \$
Rachats à payer	–	5 464	5 464
Créditeurs et charges à payer	–	46 621	46 621
Parts rachetables	26 423 066	–	26 423 066

31 décembre 2022

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	– \$	18 444 \$	18 444 \$
Rachats à payer	–	18 909	18 909
Créditeurs et charges à payer	–	14 466	14 466
Parts rachetables	21 032 354	–	21 032 354

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des effets des fluctuations des taux d'intérêt des marchés sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers et sur les flux de trésorerie futurs. Aux 31 décembre 2024 et 2023, la majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds BMG ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds BMG n'est pas directement exposé à un risque important lié aux fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de change

Le risque de change survient lorsque la valeur des transactions futures, des actifs monétaires et des passifs monétaires libellés dans d'autres devises varie en raison de la fluctuation des taux de change. Les lingots d'argent sont généralement cotés et négociés en dollars américains et, par conséquent, le Fonds BMG est vulnérable au risque de change. Le Fonds BMG ne couvre pas son risque de change.

Le Fonds BMG détient des liquidités en dollars canadiens et en dollars américains afin de payer le rachat de parts et régler les charges d'exploitation. Le gestionnaire surveille le solde de trésorerie du Fonds BMG quotidiennement, et il achète des lingots d'argent seulement lorsqu'il dispose d'un surplus de liquidités. Normalement, le solde de trésorerie est inférieur à 5 % des actifs du Fonds BMG.

Au 31 décembre 2024, 99,3 % (98,9 % en 2023) de l'actif net du Fonds BMG était exposé au dollar américain. Si le taux de change par rapport au dollar canadien avait augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 262 429 \$ (207 927 \$ en 2023).

Le résultat réel peut différer de cette analyse de la sensibilité, et la différence pourrait être importante, parce que le prix des lingots tend à présenter une corrélation négative avec le dollar américain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de change

31 décembre 2024

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	93 835	218 050	311 885
Placements en lingots d'argent	26 149 077	-	26 149 077
Autres actifs nets, moins les passifs	-	(37 896)	(37 896)
Actif net	26 242 912	180 154	26 423 066
Pourcentage	99,3%	0,7%	100,0%

31 décembre 2023

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	7 664	208 970	216 634
Placements en lingots d'argent	20 785 001	-	20 785 001
Autres actifs nets, moins les passifs	-	30 719	30 719
Actif net	20 792 665	239 689	21 032 354
Pourcentage	98,9%	1,1%	100,0%

8. Gestion du capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds BMG pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16h00, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être attestée par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables moyennant un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds BMG.

9. . Évaluation de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir du gestionnaire, des crédateurs et charges à payer, des rachats à payer, des frais de gestion à payer et de l'obligation du Fonds BMG au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur est classée de niveau 1 lorsque le placement en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont classés de niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés de niveau 3.

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu pendant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023. De plus, aucun placement ni aucune opération n'étaient classés de niveau 3 pendant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

10. Norme comptable publiée mais pas encore en vigueur

L'International Accounting Standards Board (le Board) a publié la norme IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, le 9 avril 2024, qui remplacera la norme IAS 1, Présentation des états financiers. Cette nouvelle norme, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, vise à améliorer la comparabilité et la transparence des états financiers en introduisant un état du résultat global plus structuré. Les principaux changements comprennent de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement), des sous-totaux définis comme le résultat d'exploitation, et des exigences relatives aux mesures de performance définies par la direction. Il est prévu que la classification des produits et des charges du Fonds, notamment au sein de la catégorie exploitation, soit affectée. Le gestionnaire évalue activement les implications de la norme IFRS 18 et son impact sur les états financiers et les informations à fournir du Fonds.

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.



B M G M A N A G E M E N T S E R V I C E S I N C .

S I È G E S O C I A L 110 C O C H R A N E D R I V E , S U I T E 2 0 0 , M A R K H A M , O N L 3 R 9 S 1 C A N A D A

1 . 8 8 8 . 4 7 4 . 1 0 0 1 | 9 0 5 . 4 7 4 . 1 0 0 1 | B M G - G R O U P . C O M | I N F O @ B M G - G R O U P . C O M

Le groupe de sociétés BMG comprend la société mère, BMG Management Group Inc., et ses filiales en propriété exclusive, BMG Management Services Inc., BMG Marketing Services Inc., BMG DSC Inc., et Bullion Custodial Services Inc. (désignées collectivement par le nom « BMG »).

Les informations prospectives, opinions, estimations et projections contenues dans le présent document sont exclusivement celles de Bullion Management Services Inc. (« BMS »), société du groupe BMG, qui se réserve le droit de les changer sans préavis. BMS met tout en oeuvre pour que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables et précises. Néanmoins, BMS n'assume aucune responsabilité pour les pertes et les dommages, directs ou indirects, qui pourraient découler de l'utilisation de cette information. BMS est le gestionnaire de placements des fonds BMG BullionFund^{MC}, BMG Gold BullionFund^{MC} et BMG Silver BullionFund^{MC} (collectivement, les « fonds BMG »). Le lecteur ne doit pas se fier indûment à cette information et doit plutôt exercer son propre jugement. Un placement dans un fonds BMG^{MC} peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir dans le fonds. Les fonds BMG BullionFund^{MC}, BMG Gold BullionFund^{MC} et BMG Silver BullionFund^{MC} ne sont pas des placements garantis; la valeur de leurs parts fluctue et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.